Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Pour affichage à l'interne et à l'externe

Offre d'emploi - Mandat temporaire

CONCOURS 2015-2016 RH-S EXT-02

TECHNICIENNE-INTERPRÈTE OU TECHNICIEN-INTERPRÈTE

(pour remplacements à court ou moyen terme)

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy, située dans la région de Trois-Rivières, regroupe près de 80 établissements. Elle offre des services des plus diversifiés à plus de 18 000 élèves et elle compte plus de 2 300 employés. Nous favorisons la qualité de vie au travail notamment par une attention particulière à la conciliation travail et vie personnelle par la possibilité d'un horaire d'été.

Nous sommes à la recherche de candidats qualifiés, intéressés et disponibles pour des besoins en **personnel temporaire (à temps plein).**

Lieu de travail : À confirmer

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'élève doit communiquer durant les cours et les autres activités reliées à la vie éducative.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois interprète, simultanément et intégralement, le message parlé des enseignantes ou enseignants et d'autres personnes, lors des cours et autres activités reliés à la vie éducative des élèves sourds ou malentendants en se servant de différents modes de communication. De plus, elle interprète simultanément et intégralement le message de l'élève à l'intention de ces mêmes personnes.

Elle assiste les élèves afin de faciliter leur apprentissage et leur intégration scolaire et sociale.

Elle peut être appelée, dans le cas où l'élève, en plus de son handicap auditif, présente des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, à lui fournir une assistance appropriée.

Elle peut être appelée à participer à différentes rencontres afin de convenir des signes à utiliser pour des notions qui n'ont pas encore été interprétées ou aux rencontres visant à élaborer un plan d'intervention afin de transmettre ses observations quant au comportement, aux difficultés d'adaptation et aux difficultés d'apprentissage d'une ou d'un élève et applique les mesures retenues dans les limites de sa fonction.

… 2

Elle peut être appelée à initier des techniciennes et techniciens moins expérimentés, de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel, relativement à la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir au moins deux (2) années d'expérience en interprétariat.

Exigences particulières

Accepter d'œuvrer dans le cadre d'un horaire demandant une certaine souplesse.

Autres exigences

Selon le cas, connaître un ou des modes de communication appropriés : le français signé, le langage parlé complété (L.P.C.), la langue des signes québécoise (L.S.Q.), l'American Sign Language (A.S.L.), le pidgin ou « l'oralisme ».

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire de base : 20,91 $ à 29.77 $/heure

Lieu de travail : à confirmer

Durée de la semaine régulière de travail : à confirmer

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service **en identifiant le numéro du concours** ***(avec la documentation pertinente, notamment diplômes, attestations, équivalences, relevés de notes en lien avec les qualifications et exigences du poste affiché*** au plus tard le **16 octobre 2015, à 16 h, à l'attention de madame Sylvie Bourassa à l'adresse courriel suivante : rh@csduroy.qc.ca.**

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue de sélection ou des tests.

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy a un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les autochtones ainsi que les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.